

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la  
Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 4 juillet 2017 à 13 h 30  
en la salle « Le Fleuve » de la MRC située au 2<sup>e</sup> étage du 158, rue Soucy à  
Matane.**

Présences :

MM. Réginald Desrosiers, maire de Sainte-Félicité  
Jérôme Landry, maire de Matane  
Jean-Roland Lebrun, maire de Saint-Adelme  
André Morin, maire de Grosses-Roches  
Denis Santerre, maire de Baie-des-Sables

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de monsieur André Morin, préfet et maire de Grosses-Roches. Monsieur Olivier Banville, directeur général par intérim et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, est aussi présent.

---

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 13 h 30.

**Ordre du jour**

- 1- Ouverture de la séance et vérification du quorum
  - 2- Adoption de l'ordre du jour
  - 3- Facture #4336 Plan de vol (Conseil sans papier) – Hébergement sécurisé et entretien annuel (1<sup>er</sup> juin 2017 au 31 mai 2018)
  - 4- Facture #7980 Azimut – Travaux rénovation cadastrale
  - 5- Soumission pour le transfert de l'application AccèsCité Territoire
  - 6- Édifice de La Matanie
    - 6.1 Deux propositions pour la modernisation des contrôles Delta – climatisation-ventilation
    - 6.2 Soumission pour portes de contrôle d'accès (gâches électriques)
  - 7- SHQ – Programme RénoRégion 2017-2018 – Appel de projets
  - 8- GRH
    - 8.1 Communications – Demande d'un congé sans solde
    - 8.2 Génie civil – Demande d'un congé sans solde
  - 9- SANAM – Entente Programme Mobilisation-Diversité (PMD) – Création d'un comité de gestion et de suivi
  - 10- Inauguration Jeux d'eau du parc des Îles de Matane
  - 11- Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire – Demande d'appui – projet de caractérisation et de restauration d'habitats côtiers du sud de l'estuaire du Saint-Laurent
  - 12- Association de la relève agricole du BSL – Demande d'appui – Accaparement et financiarisation des terres agricoles
  - 13- Demande de rencontre – projet Crédit Carbone
  - 14- Consultation – Utilisation du logo de la MRC
  - 15- Outils de mesure de la satisfaction – développement économique
  - 16- Plan de gestion intégré Rivière Matane
  - 17- Formations pour les élus par la FQM
  - 18- Demandes de dons et commandites
  - 19- Ajournement de la séance
  - 20- Comité d'investissement
  - 21- SRSI – Ressources additionnelles – Prévention 2017
  - 22- Varia
  - 23- Période de questions
  - 24- Fermeture de la séance
-

### **RÉSOLUTION 423-07-17**

#### **VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du comité administratif sont présents et prennent connaissance de l'ordre du jour proposé;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

**D'adopter** l'ordre du jour, en ajoutant le point suivant et en laissant le point *Varia* ouvert :

8.3 « Embauche au poste surnuméraire de technicien en génie civil ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 424-07-17**

#### **PLAN DE VOL (CONSEIL SANS PAPIER) – HÉBERGEMENT SÉCURISÉ ET ENTRETIEN ANNUEL (1<sup>ER</sup> JUIN 2017 AU 31 MAI 2018)**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 249-04-14 acceptant la proposition de la Société Plan de Vol inc. pour l'utilisation du produit Iddside-Gouvernance Web;

**CONSIDÉRANT** la facture numéro 4336 pour le plan d'entretien annuel (20 utilisateurs), le plan d'hébergement sécurité (2 Go), le renouvellement du certificat de sécurité SSL et du nom de domaine, au montant de 3 405 \$ plus les taxes applicables;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

**D'autoriser** le paiement de la facture numéro 4336 à la Société Plan de Vol inc., au montant de 3 914,89 \$ taxes incluses, à même le budget;

**DE limiter** l'augmentation de la base de données et les coûts en conservant uniquement les fichiers joints aux ordres du jour durant une période d'un an lors du prochain renouvellement;

**D'autoriser** la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Line Ross, ou le directeur général par intérim, monsieur Olivier Banville, à signer les documents utiles pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 425-07-17**

#### **AZIMUT – TRAVAUX RÉNOVATION CADASTRALE 2017**

**CONSIDÉRANT** la facture numéro 7980 de l'entreprise Azimut Solutions Géomatiques pour l'intégration de la rénovation cadastrale de Marsoui, Rivière-à-Claude, Mont-Saint-Pierre et Saint-Maxime-du-Mont-Louis, mandat 2411(2) – dépôt du 29 mai 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** les factures reliées à la rénovation cadastrale sont refacturées aux municipalités, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, selon les coûts réellement encourus;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de la facture numéro 7980 de l'entreprise Azimut Solutions Géomatiques pour un montant total de 5 615,38 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 426-07-17**

##### **SOUSSION POUR LE TRANSFERT DE L'APPLICATION ACCÈSCITÉ TERRITOIRE**

**CONSIDÉRANT** l'achat d'un nouveau serveur pour héberger les principales applications utilisées par le personnel de la MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** certains transferts doivent être effectués en faisant intervenir les entreprises qui émettent les licences desdites applications, notamment en lien avec l'urbanisme et la comptabilité;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services de PG Solutions pour la réinstallation des logiciels AC-Finances Megagest et AC-Territoire sur le nouveau serveur de la MRC de La Matanie;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Denis Santerre et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'offre de services de PG Solutions pour un montant d'environ 720 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 427-07-17**

##### **ÉDIFICE DE LA MATANIE – PROPOSITIONS POUR LA MODERNISATION DES CONTRÔLES DELTA – CLIMATISATION-VENTILATION**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de moderniser les contrôles Delta désuets de la climatisation-ventilation des locaux sis au 157, rue Saint-Pierre, à Matane;

**CONSIDÉRANT QU'**il s'agit d'un engagement prévu au bail du locataire;

**CONSIDÉRANT** les soumissions transmises par les entreprises Régulvar et NSW Contrôle;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la soumission de l'entreprise Régulvar pour un montant d'environ 5 500 \$ à partir du budget de l'Édifice de La Matanie (2 500 \$) et du surplus (3 000 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 428-07-17**

##### **ÉDIFICE DE LA MATANIE – SOUSSION POUR PORTES DE CONTRÔLE D'ACCÈS (GÂCHES ÉLECTRIQUES)**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'uniformiser les méthodes de contrôle d'accès aux bureaux de la MRC de La Matanie, plus spécifiquement aux locaux du troisième étage, notamment pour limiter le nombre de clés en circulation, contrôler les déplacements en dehors des heures de bureau et gérer les situations exceptionnelles (ex. tempêtes);

**CONSIDÉRANT** la soumission # 104798 de 2016 de l'entreprise Télécommunications de l'Est au coût de 4 264 \$ plus taxes;

**CONSIDÉRANT** l'entreprise Alarmes 911 a racheté la division de sécurité de Télécommunications de l'Est et a accepté de respecter l'offre soumise en 2016;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**D'**autoriser, à même le surplus, l'installation de deux nouvelles gâches électriques dans le système de contrôle d'accès pour un montant de 4 552,40 \$ ainsi que les frais de déplacement des techniciens et les frais liés aux imprévus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 429-07-17**

##### **SHQ – PROGRAMME RÉNORÉGION 2017-2018 – APPEL DE PROJETS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Président-directrice générale par intérim de la Société d'habitation du Québec (SHQ) a annoncé une aide financière de 240 000 \$ dans le cadre du programme RénoRégion 2017-2018 qui n'exige aucune participation financière de la MRC et prévoit une rémunération pour la gestion du programme;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ensemble de l'enveloppe budgétaire consentie devra être engagé d'ici la fin mars 2017;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

**QUE** la MRC de La Matanie tienne un appel de projets pour le programme RénoRégion 2017-2017 du 5 septembre 2017 au 10 octobre 2017;

**QUE** seules les demandes complètes et reçues durant la période d'appel de projets soient retenues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 430-07-17**

##### **COMMUNICATIONS – DEMANDE D'UN CONGÉ SANS SOLDE**

**CONSIDÉRANT** la demande d'un congé sans solde de madame Marie-Michèle Tremblay, conseillère en communications et affaires publiques, du 28 juillet au 4 août 2017;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**DE** confirmer l'autorisation d'un congé sans solde pour madame Marie-Michèle Tremblay, conseillère en communications et affaires publiques, du 28 juillet au 4 août 2017 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 431-07-17**

##### **GÉNIE CIVIL – DEMANDE D'UN CONGÉ SANS SOLDE**

**CONSIDÉRANT** la demande d'un congé sans solde de monsieur Marc Lussier, directeur du service de génie civil, les 13, 14 et 15 décembre 2017;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

**DE** confirmer l'autorisation d'un congé sans solde pour monsieur Marc Lussier, directeur du service régional de génie civil, du 13 au 15 décembre 2017 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 432-07-17**

#### **GÉNIE CIVIL – EMBAUCHE DE MADAME MARILYNE LUSSIER, EMPLOYÉE SURNUMÉRAIRE AU POSTE DE TECHNICIENNE EN GÉNIE CIVIL**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 350-06-17 autorisant l'affichage d'un poste surnuméraire de technicien en génie civil pour une période maximale de six (6) mois;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité intermunicipal de génie civil ont été informés des besoins du service;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

**D'**autoriser l'embauche, à compter du 5 juillet 2017, de madame Marilyne Lussier, à titre d'employée surnuméraire au poste de technicienne en génie civil, classe II échelon 2 de la convention collective, pour une période maximale de six (6) mois, soit jusqu'en janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 433-07-17**

#### **SANAM – ENTENTE PROGRAMME MOBILISATION-DIVERSITÉ (PMD) – CRÉATION D'UN COMITÉ DE GESTION ET DE SUIVI**

**CONSIDÉRANT** l'Entente 2017-2019 dans le cadre du *programme Mobilisation-Diversité* avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) pour le Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie (SANAM);

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de désigner un ou des représentants de la MRC de La Matanie au sein d'un comité de gestion ayant pour rôle d'approuver le plan d'action et les rapports de suivi;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Roland Lebrun et résolu à l'unanimité :

**DE** désigner les personnes suivantes au comité de gestion en vertu de l'Entente 2017-2019 dans le cadre du *programme Mobilisation-Diversité* avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) :

- madame Fanny Allaire-Poliquin, chargée de projet SANAM;
- madame Line Ross, directrice générale de la MRC, ou en son absence madame Nancy Desrosiers, directrice à la gestion financière;
- monsieur André Morin, préfet de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 434-07-17**

#### **INAUGURATION JEUX D'EAU DU PARC DES ÎLES DE MATANE**

**CONSIDÉRANT** l'invitation de la ville de Matane à désigner un représentant de la MRC de La Matanie pour participer à la planification de l'inauguration des jeux d'eau du parc des Îles de Matane prévue le 15 août prochain;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC a participé financièrement au projet dans le cadre du *Programme de développement des communautés (PDC), volet intermunicipal et territorial, 2017-2018;*

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**DE** désigner monsieur Réginald Desrosiers, préfet suppléant, pour se joindre à l'équipe de la ville de Matane dans le cadre de la planification de l'événement d'inauguration des jeux d'eau du parc des Îles de Matane.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 435-07-17**

#### **COMITÉ ZIP DU SUD-DE-L'ESTUAIRE – DEMANDE D'APPUI – PROJET DE CARACTÉRISATION ET DE RESTAURATION D'HABITATS CÔTIERS DU SUD DE L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT**

**CONSIDÉRANT** la demande d'appui du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire dans sa démarche pour obtenir de l'aide financière pour son projet de caractérisation et de restauration d'habitats côtiers du sud de l'estuaire du Saint-Laurent dans le cadre du Fonds de restauration côtière de Pêches et Océans Canada;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Denis Santerre et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif appuie, sans engagement de la MRC de La Matanie, Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire dans sa démarche pour obtenir de l'aide financière pour son projet de caractérisation et de restauration d'habitats côtiers du sud de l'estuaire du Saint-Laurent dans le cadre du Fonds de restauration côtière de Pêches et Océans Canada et mandate le préfet pour signer une lettre à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 436-07-17**

#### **ASSOCIATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU BSL – DEMANDE D'APPUI – ACCAPAREMENT ET FINANCIARISATION DES TERRES AGRICOLES**

**CONSIDÉRANT** la demande d'appui de l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent relativement au phénomène d'accaparement des terres agricoles par des fonds d'investissement;

**CONSIDÉRANT** les annonces récentes de la participation financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ aux activités de la société agricole PANGEA;

**CONSIDÉRANT** l'acquisition de terres par PANGEA dans la MRC de Kamouraska tout juste après l'annonce de ces investissements agricoles et également la recrudescence de leurs achats dans la région de Montmagny;

**CONSIDÉRANT QUE** d'autres investisseurs et fonds d'investissement sont intéressés par les terres agricoles;

**CONSIDÉRANT QUE** les fonds d'investissement entraînent une financiarisation accrue des terres agricoles créant ainsi un dépassement de la valeur marchande comparativement à la valeur agronomique;

**CONSIDÉRANT QUE** la financiarisation des terres agricoles met en péril l'établissement de la relève, la diversité de l'agriculture, le dynamisme et l'économie des régions;

**CONSIDÉRANT QUE** la Fédération de la relève agricole du Québec a déposé un mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN), le 16 mars 2015, dans lequel elle proposait des pistes de solution concrètes, notamment de limiter l'acquisition de terres à 100 hectares par année, par personne ou entité, excluant les transferts intergénérationnels;

**CONSIDÉRANT QUE** la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent, a soumis un mémoire à la CAPERN, le 17 mars 2015, et 47 résolutions d'appui provenant de MRC, de municipalités et de partenaires présentant les craintes de la relève et des producteurs sur le phénomène de l'accaparement des terres agricoles;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec n'a pas encore pris position officiellement sur ce dossier, et ce, malgré toutes les représentations qui ont été effectuées depuis plus de deux (2) ans;

**CONSIDÉRANT QUE** les recommandations de la CAPERN, dont la mise en place d'une base de données n'a pas encore été livrée et rendue disponible pour permettre une analyse et suivi du phénomène d'accaparement des terres;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

**DE** demander au gouvernement du Québec :

- Que soit créée une table de travail avec tous les acteurs du milieu pour trouver des solutions viables et durables à ce problème d'accaparement et de financiarisation des terres agricoles et pour assurer la pérennité de l'agriculture familiale au Québec;
- Que des mesures soient mises en place pour limiter l'achat de grandes superficies de terres par les fonds d'investissement, sans nuire aux transferts intergénérationnels et à l'émergence de projets soutenus par la communauté par l'implication des municipalités ou d'entreprises d'économie sociale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 437-07-17**

#### **FORMATIONS POUR LES ÉLUS PAR LA FQM**

**CONSIDÉRANT** la volonté exprimée par plusieurs municipalités à l'effet d'organiser sur le territoire de la MRC une formation de la FQM pour les élu(e)s en novembre 2017;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Denis Santerre et résolu à l'unanimité :

**QUE** la MRC de La Matanie organise une formation qui sera tenue à Matane au coût évalué à environ 2 500 \$ pour 15 participants et que les frais soient partagés entre les municipalités selon le nombre de participants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 438-07-17**

##### **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – DEMANDE DE DONS ET COMMANDITES**

**CONSIDÉRANT** le Comité centre-ville de Matane a soumis une demande de dons et commandites à la MRC pour l'activité « Festin de rue »;

**CONSIDÉRANT** la MRC de La Matanie entend favoriser la découverte des produits locaux pour supporter son secteur agroalimentaire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif de la MRC de La Matanie accepte de verser une commandite de 300 \$ via les sommes réservées pour la *Stratégie agricole* (budget de l'aménagement du territoire), pour l'activité « Festin de rue » du Comité centre-ville de Matane.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 439-07-17**

##### **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – DEMANDE DE DONS ET COMMANDITES**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 223-04-16 du Conseil de la MRC de La Matanie adoptant diverses politiques, dont la *Politique d'octroi des dons et commandites et d'aide financière à la formation et à l'innovation sociale*;

**CONSIDÉRANT** toutes les demandes de dons et commandites font l'objet d'une analyse de leur admissibilité en lien avec ladite politique;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif de la MRC de La Matanie accepte via la *Politique d'octroi des dons et commandites et d'aide financière à la formation et à l'innovation sociale*, volet Partenariat, une contribution de 500 \$ au promoteur du Café de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat dans le cadre de la Semaine de l'emploi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 440-07-17**

##### **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – DEMANDE DE DONS ET COMMANDITES**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 223-04-16 du Conseil de la MRC de La Matanie adoptant diverses politiques, dont la *Politique d'octroi des dons et commandites et d'aide financière à la formation et à l'innovation sociale*;



**CONSIDÉRANT** toutes les demandes de dons et commandites font l'objet d'une analyse de leur admissibilité en lien avec ladite politique;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité d'accepter une contribution de 500 \$ via la *Politique d'octroi des dons et commandites et d'aide financière à la formation et à l'innovation sociale*, volet Innovation sociale, pour le projet d'accueil de deux familles syriennes du Comité de parrainage Syrie-Matanie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 441-07-17**

#### **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – DEMANDE DE DONNÉS ET COMMANDITES**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 223-04-16 du Conseil de la MRC de La Matanie adoptant diverses politiques, dont la *Politique d'octroi des dons et commandites et d'aide financière à la formation et à l'innovation sociale*;

**CONSIDÉRANT** toutes les demandes de dons et commandites font l'objet d'une analyse de leur admissibilité en lien avec ladite politique;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif de la MRC de La Matanie accepte une contribution de 200 \$ via la *Politique d'octroi des dons et commandites et d'aide financière à la formation et à l'innovation sociale*, volet Partenariat, pour la tenue du Forum de la Table régionale des organismes communautaires (TROC) du Bas-Saint-Laurent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 442-07-17**

#### **SRSI – PRÉVENTION INCENDIE 2017– DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION SALARIALE À EMPLOI-QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT** le besoin d'une ressource additionnelle pour les activités de prévention incendie 2017 du Service régional de sécurité incendie (SRSI) de la MRC de La Matanie, principalement pour les secteurs de Sainte-Félicité et Saint-Léandre;

**CONSIDÉRANT QUE** les activités, d'une durée prévue de 16 semaines, consistent à faire des visites résidentielles en prévention incendie, répondre aux interventions d'urgence, prendre des données sur le terrain pour les plans d'intervention et aider aux inspections annuelles des équipements;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

**D'autoriser** le dépôt d'une demande de subvention salariale auprès d'Emploi-Québec;

**QUE** monsieur Michel Desgagnés, chef division prévention du Service régional de sécurité incendie de la MRC de La Matanie, soit et est mandaté afin de signer tous documents nécessaires pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **VARIA**

- a) Demande de la municipalité de Les Méchins – Remplissage d’une piscine résidentielle
- b) OGAT
- c) Restructuration municipale

### **RÉSOLUTION 443-07-17**

#### **DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE LES MÉCHINS – REMPLISSAGE D’UNE PISCINE RÉSIDENIELLE PAR LE SERVICE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**CONSIDÉRANT** la demande de la municipalité de Les Méchins afin de mettre de manière exceptionnelle une piscine résidentielle par le SRSI;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande s’inscrit dans un contexte charitable afin de réaliser le rêve d’un enfant gravement malade;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l’unanimité :

**D’autoriser** de manière exceptionnelle le remplissage d’une piscine résidentielle aux Méchins par le SRSI, conditionnellement à ce que la MRC de La Matanie ne soit pas tenue responsable de la qualité de l’eau.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 444-07-17**

#### **OGAT – COMMENTAIRES CONCERNANT LES NOUVELLES ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Matthieu Déborbe, urbaniste, a procédé à l’analyse des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), selon la manière prescrite par le ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Matthieu Déborbe a réalisé ses analyses avec ses confrères aménagistes des autres MRC du Bas-Saint-Laurent, notamment afin d’harmoniser une position régionale et alimenter l’Association des aménagistes régionaux du Québec pour qu’elle puisse prendre position nationalement;

**CONSIDÉRANT QUE** la consultation prévue par la MAMOT n’avait pas une durée suffisante pour que le Conseil puisse être adéquatement saisi des nouvelles OGAT et qu’une nouvelle consultation a déjà été demandée par la MRC de La Matanie;

**CONSIDÉRANT QU’**à défaut d’avoir obtenu à ce jour une nouvelle consultation, les analyses réalisées devraient être partagées au MAMOT, notamment afin que les OGAT s’arriment à la réalité des MRC à l’extérieur des grands centres urbains;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l’unanimité :

**DE** transmettre après une période de validation auprès des membres du comité les analyses réalisées sur les OGAT à l’adresse [ogat@mamot.gouv.qc.ca](mailto:ogat@mamot.gouv.qc.ca).

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 445-07-17**

Il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 15 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(signé)*

---

Le préfet  
André Morin

*(signé)*

---

Le directeur général par intérim  
Olivier Banville, urb.

*Je, soussigné, André Morin, préfet, ayant signé le présent procès-verbal, reconnait et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.*

*(signé)*

---

*Le préfet  
André Morin*